

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 AVRIL 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, REY, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOPE
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jacques CARSUZAA	à	André MINJUZAN
	Jean-Marie GOUINEAU	à	Michel LAURONCE
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Patrick MAILLET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Madeleine COIG	suppléante de	Jean-Jacques IDOMENEE
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Henri LAFOURCADE	suppléant de	Anne-Marie ANCHEN
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Nadine BORDATTO	suppléante de	Jean-Michel BELLOT
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Patrick SEBAT, Alain TEULADE, France JAUBERT-BATAILLE, Joëlle FABRE, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, André LABARTHE.

RAPPORT N°16

SYNDICAT MIXTE DE LA LIAISON PAU – OLORON : VOTE DE CREDITS

M. GAILLAT précise que par délibération en date du 18 janvier 2010, le Conseil Communautaire a approuvé les statuts du Syndicat Mixte d'Etudes de la Liaison Pau – Oloron.

Ce syndicat s'est mis en place et a, depuis, lancé la consultation et retenu le bureau d'étude chargé de la faisabilité de la liaison routière.

Pour son financement, ce syndicat a voté dès l'année 2010 un budget comprenant, en section Investissement, une partie du montant de l'étude (685 000 €) et en section Fonctionnement, la somme de 65 000 €.

La part de la CCPO s'élève à 11 % de ces montants, comme indiqué dans les statuts précités, ce qui représente une somme de 75 350 € en investissement et 7 150 € en fonctionnement du budget du Syndicat Mixte d'études de la Pau-Oloron pour l'année 2010.

Il convient donc de régler ces dépenses qui seront inscrites dans notre budget 2011 en section fonctionnement.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 48 voix pour, et 4 votes contre (M. BAREILLE, M. BRUGIDOU, Mme SAGE, Mme CABELLO).

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à régler les dépenses correspondantes
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 avril 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT